

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 16 OCTOBRE 2023

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, tenue le 16 octobre 2023 à 19 h, à la salle du conseil municipal, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES :

M^{me} Lise Boulianne
M^{me} Nada Deschênes
M^{me} Marie-Chantal Dufour
M^{me} Valérie Dufour
M. Janic Boisvert
M. Guillaume Lavoie
M. Philippe Roy

ABSENCES :

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

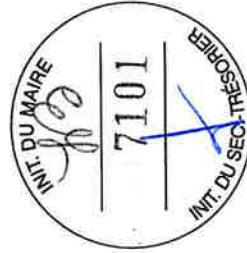
RÉSOLUTION 2023-10-276

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

- A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
- B. Adoption de l'ordre du jour ;**
- C. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 à 19 h ;**



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

- e) Demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique pour les pluies diluviennes du 19 août 2023 ;
- f) Demande de nouvelle signalisation routière Club de Chasse et Pêche Tadoussac ;
- g) Projet de résolution utilisation arrière-lot rue Lavoie (lot 4 701 229 ;
- h) Broyage d'une partie des lots 4 7-1 292 et 6 289 405 ;

L. Urbanisme :

- a) Dépôt rapport des permis émis en septembre 2023 ;

M. Tourisme :

- a) Dépôt du rapport Gymkhana ;

N. Culture :

- a) Comité MADA ;
- b) Dépôt du rapport des Courants Musicaux ;
- c) Marché de Noël 2023 ;
- d) Fête nationale 2024 ;
- e) Exposition d'art avec M. Sylvain Duprat ;

O. Loisir :

- a) Demande d'aide financière pour la semaine de relâche 2024 ;
- b) Tournoi de hockey Sébastien Gauthier

P. Santé et bien-être :

- a) Représentante municipale sur des comités ;
- b) Office municipal d'Habitation de Sacré-Cœur – Budget révisé 2023 (25-09-2023) ;
- c) Salsa Contigo ;

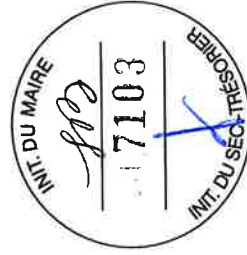
Q. Incendie :

- a) Dépôt du rapport des activités du service incendie pour le mois de septembre 2023 ;
- b) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique ;
- c) Demande d'autorisation achat d'équipement de pompier ;
- d) Demande d'autorisation pour la formation Sauvetage en espace clos de deux (2) pompiers ;
- e) Embauche d'un pompier volontaire M. Alexis Gauthier ;
- f) Embauche d'un pompier volontaire M. Sébastien Grenier ;

R. Embellissement : (aucun point)

S. Demande d'appui et de reconnaissance : (aucun point)

T. Demandes d'aide financière :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur

- a) Bulletin du réseau des Villages-relais du Québec de M^{me} Ghislaine M.-Hudon ;

Bulletin du réseau des Villages-relais

Volume 14, n° 4 — Septembre 2023



FÉDÉRATION DES
Villages-relais
DU QUÉBEC

Plus qu'un label, une alliance
entre sécurité et vitalité!



Deschambault-Grondines

Les Escoumins-Esprit

Saint-Donat

Chandler

Stanstead

Partagez-nous vos plus beaux clichés du printemps!

Mot de la présidente

Voilà que l'été est presque derrière nous. La saison fut active de toutes sortes de situations selon les régions : les incendies d'une part et la pluie de l'autre. Selon les échos entendus, les gens du secteur touristique semblent dire que l'achalandage a été un peu moindre que d'autres années, mais disons que depuis 2020, aucune saison estivale n'a pu être réellement comparée.

Du côté de la Fédération, notre équipe a travaillé fort avec la Direction des parcs routiers pour faire rayonner le réseau avec les diverses campagnes de promotion. De plus, nous avons reçu des commentaires des voyageurs qui nous témoignent leur appréciation à l'égard des Villages-relais et nous en sommes bien fiers.

Pour l'automne, l'équipe de la Fédération continue à travailler sur le développement du réseau des Villages-relais et les préparatifs pour le Congrès 2024 avec la municipalité de Saint-Donat dans la région de Lanaudière.

Une première rencontre a eu lieu les 12 et 13 septembre afin de visiter les lieux d'accueil et d'hébergement ainsi que les attraits à visiter.

Je vous rappelle que l'événement aura lieu du 29 au 31 mai prochain.

À la fin octobre, la Fédération sera au Salon du VR à Québec, une activité de promotion préparée en partenariat avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable. Si vous passez par là du 26 au 29 octobre, n'hésitez pas à venir nous saluer!

En terminant, je vous rappelle que vous êtes chaleureusement invité à notre 5 à 7 le mercredi 27 septembre au Bar le Fou du Roy situé dans l'édifice du Palace Royal.

C'est l'occasion de rencontrer les membres du réseau et nos partenaires.

C'est donc un rendez-vous!

Ghislaine M.-Hudon

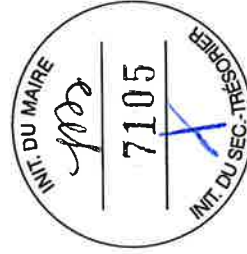
Dans ce bulletin

Le programme TAPU en soutien au transport actif

Les travaux du prochain congrès débutent

Quelques rappels importants sur nos prochaines activités

Une nouvelle collaboration avec les Villages-étapes



N° de résolution
ou annotation

Le programme TAPU: du soutien pour le transport actif

Dans le cadre de sa Politique de mobilité durable – 2030, le ministère des Transports et de la Mobilité durable vise à favoriser le développement des modes de transport susceptibles de remplacer l'automobile par d'autres alternatives, dont la marche et le vélo, afin d'encourager la population québécoise à opter pour des déplacements plus sains, économiques, écologiques et sécuritaires.

Le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) est un outil d'accompagnement aux municipalités et un incitatif pour les aider à prendre un virage marqué dans l'offre d'infrastructures de transport actif au Québec.

Parmi les derniers changements à ce programme, on retrouve maintenant de l'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service (OVLIS). Le TAPU permet désormais l'installation ou le déploiement d'un système de vélos en libre-service, réguliers ou assistés; y compris les vélos et leur adaptation aux fins du service. Pour en apprendre plus ou pour connaître les modalités au programme, rendez-vous directement sur le site du MTMD ou [cliquez simplement sur ce lien hypertexte](#).



Nos prochaines activités à surveiller

La Fédération des Villages-relais du Québec travaille à être présente auprès des usagers de la route et en soutien aux municipalités. Plusieurs activités sont donc prévues cet automne qui nous permettront de faire la promotion de la mission de sécurité du réseau et de vous rencontrer. Nous vous invitons à noter ces dates à votre calendrier.

5@7 au Congrès de la FQM : En marge des activités du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités à Québec, la Fédération des Villages-relais vous convie à un 5@7 festif pour réseauter et échanger. Vous êtes invités à vous joindre à nous le mercredi 27 septembre au Bar le Fou du Roy, au 775 avenue Honoré Mercier.

Salon du VR de Québec : Du 26 au 29 octobre prochain, l'équipe des Villages-relais sera au Centre des foires Expocité de Québec. Comme l'an dernier, nous accompagnerons l'équipe du MTMD durant les 4 jours de cet événement majeur pour rencontrer les amateurs de véhicules récréatifs et les usagers de la route.

Campagne des napperons Villages-relais : En cours depuis la fête du Travail et jusqu'au 6 novembre prochain, la campagne de promotion invite les usagers de la route à partager leurs impressions et leurs expériences vécues dans les Villages-relais. Consultez la section « [Participer](#) » de notre site web pour tous les détails.

Restez connectés!



Facebook



Instagram

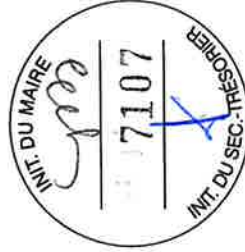


Infolettre



www.villages-relais.qc.ca

- b) Correspondance de M^{me} Geneviève Guilbault du ministère des Transports concernant le programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III Volet entretien) ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur



LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Objet : Invitation à s'élever ensemble, pour le respect des droits des tout-petits!

Bonjour,

C'est du 20 au 26 novembre prochain que sera célébrée la 8^e édition de la **Grande Semaine des tout-petits (GSTP)**. A cette occasion, nous vous invitons dès aujourd'hui à vous joindre au mouvement afin de donner une voix aux quelque 509 000 tout-petits au Québec. Peu importe son genre, ses parents, son origine, sa culture, son lieu de naissance, son milieu de vie, sa langue, sa religion ou même son état de santé mental ou physique, chaque enfant devrait être traité équitablement et avec justice. Il est d'ailleurs de notre devoir à tous de nous assurer du respect des droits de l'ensemble des tout-petits.

C'est dans cette optique que le Collectif petite enfance et Espace MUNI souhaitait encourager toutes les municipalités du Québec à participer, entre autres, à un mouvement de mobilisation pour les tout-petits de partout dans le monde le lundi 20 novembre, Journée mondiale de l'enfance, question de prendre un moment de réflexion avant de lancer les festivités de la GSTP.

Une levée de drapeaux à travers les villes et municipalités du Québec

À cet effet, vous trouverez dans cet envoi postal un drapeau de la GSTP à attacher fièrement au mât de l'hôtel de ville et à lever bien haut dans la foulée de ce grand mouvement provincial. Cette activité s'inscrit dans le temps. Nous vous invitons à bien conserver ce drapeau et souhaitons de tout cœur que vous accepterez de l'élever d'année en année. Plusieurs maires et mairesses se sont engagés tels que : **Sylvie Beaugard de Cowansville, Gabriel Bélisle de Saint-Clément, Stéphane Boyer de Laval, Jean-René Carrière de Saint-André-Avellin, Martin Dampousse de Varennes, Yves Dubé de La Sarre, Catherine Fournier de Longueuil, Bruno Marchand de Québec, Julie Pressé de Fortierville, Mathieu Traversy de Terrebonne et Caroline Bourgeois, arrondissement Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles de Montréal.**

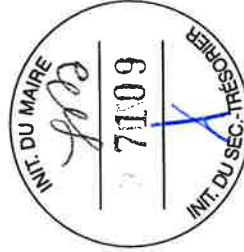
Vous trouverez également, une proposition clé en main, avec différentes options, pour l'organisation de cette activité.

Cette grande semaine est l'occasion de se poser collectivement la question suivante : avons-nous placé nos plus petits au cœur de nos priorités et, surtout, comment pouvons-nous agir pour construire des milieux de vie favorables à leur épanouissement et à leur développement global? Il est plus que temps de faire de la petite enfance une véritable priorité de société et de valoriser l'importance des droits des enfants.

Les municipalités au cœur des familles

Vous avez le pouvoir d'agir puisque les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être. Tout au long de votre mandat, vous prenez des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tous âges, qu'il s'agisse de soutenir les organismes de votre communauté, d'appuyer des politiques publiques ou de procéder à la création de programmes et de services dédiés aux tout-petits. Une ville où les enfants sont heureux constitue un excellent indicateur de qualité de vie mais c'est aussi **accroître le pouvoir d'attraction et de rétention d'une municipalité auprès des jeunes familles.**

Vous pouvez **faire une réelle différence** en mettant la petite enfance au cœur des priorités de votre administration. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à afficher votre soutien à la cause en participant à la Grande semaine des tout-petits et, à plus long terme, en vous engageant à devenir une **Municipalité amie des**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Du 20 au 26 novembre 2023
grandeseemaine.com

Pour la 8^e édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP), le Collectif petite enfance, en collaboration avec Espace MUNI, invite les villes et municipalités du Québec à lancer les festivités de la GSTP – le lundi 20 novembre, Journée mondiale de l'enfance – et ainsi à se joindre au mouvement de solidarité envers les tout-petits au Québec.

Événement clé en main – Levée de drapeau

Tout est pensé, planifié, organisé pour faciliter votre travail!

Attachez fièrement au mât de votre hôtel de ville le drapeau de la GSTP et levez bien haut votre engagement dans la foulée de ce grand mouvement provincial!

Quelques suggestions pour bonifier votre événement

Proposition 1 – Invitez les médias pour immortaliser et promouvoir votre soutien à la petite enfance

Proposition 2 – Invitez votre député provincial et/ou fédéral pour participer à la levée de drapeau

Proposition 3 – Invitez certains organismes de la petite enfance (centre de la petite enfance, halte-garderie, maison de la famille, etc.) à prendre part à l'événement

- Les enfants et leur famille sont au cœur de cet événement, n'hésitez pas à les inviter!
- En marge de l'événement, les enfants pourront bricoler leur propre drapeau et l'apporter avec eux pour le jour J – <https://collectifpetiteenfance.com/outils-de-communication/#gstp> (section Matériel pour activités avec les enfants)

Proposition 4 – Portez votre carré-doudou, symbole depuis plusieurs années de la GSTP, à l'occasion de votre événement de levée du drapeau

Proposition 5 – Utilisez les médias sociaux pour promouvoir votre événement

- Possibilité aussi d'inviter la population à y participer
- Diffuser les résultats de l'activité post-événement – photos de la levée de drapeau, des participants, des activités s'y rattachant, etc.
- Utiliser les visuels proposés pour les médias sociaux – <https://collectifpetiteenfance.com/outils-de-communication/#gstp> (section Médias sociaux)
- Ajouter les hashtags : #LaGSTP #PrioritéPetiteEnfance

Exemple de publication

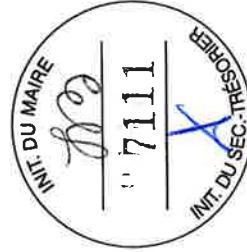
En cette Journée mondiale de l'enfance, la ville de XXX est heureuse de se joindre au mouvement de solidarité envers les tout-petits au Québec. Nous sommes très fiers de hisser bien haut le drapeau de la Grande semaine des tout-petits et ainsi, de confirmer notre engagement envers les tout-petits et leur famille. #LaGSTP #PrioritéPetiteEnfance

Message et rapports d'activités du maire et des conseillers

Le maire, M^{me} Lise Boulianne, fait un résumé de ses activités des dernières semaines.

M^{me} Nada Deschênes, conseillère, M^{me} Valérie Dufour, conseillère et M^{me} Marie-Chantal Dufour font également un résumé de leurs activités des dernières semaines.

Administration :



N° de résolution
ou annotation

Résolution 2023-10-280

Mandat des élus 2023-2024

MAIRE :

Lise Boulianne

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Janic Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le mandat soit accepté tel que rédigé ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que M. Jeannot Lepage, directeur général soit nommé sur le Comité de ressources humaines.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'informer les comités et organismes que les représentants du conseil municipal siégeront sur ces comités seulement sur demande.

N.B. Plusieurs comités ou représentations ont été enlevés. Dorénavant, la représentation sera nommée au fur et à mesure des besoins et nous procéderons par résolution.

Résolution 2023-10-281

Adoption du règlement 617 modifiant le règlement 533

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'habitation nous informe que l'adoption du règlement n'a pas à être précédée par un avis de motion et d'un projet de règlement ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 617 modifie le règlement 533 ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour, appuyé par M. Janic Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 617 modifiant le règlement 533 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1 ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le règlement soit transmis à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation pour approbation.

Résolution 2023-10-282

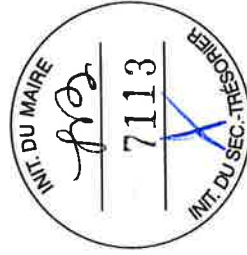
Renouvellement d'adhésion à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) - 2024

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2024 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) au montant de 1164,05 \$ taxes incluses : le coût étant approprié à même le budget régulier 2024.

Résolution 2023-02-283

**Réseau BIBLIO de la Côte-Nord – Contribution municipale
pour l'année 2024**

CONSIDÉRANT la correspondance de M^{me} Marie-Soleil Vigneault, directrice générale de Réseau BIBLIO de la Côte-Nord, datée du 29 septembre dernier, dans laquelle est mentionné que la corporation du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord a convenu que la contribution des municipalités affiliées sera de 3,90 \$ par habitant pour l'année 2024 et que les Affaires municipales et de



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

Il est également résolu de donner un avis de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption.

Résolution 2023-10-285

Dépôt du projet de règlement numéro 618 établissant un programme incitatif à l'achat de véhicules électriques et de bornes de recharge domiciliaire.

Le conseiller, M. Janic Boisvert, donne avis que le « Règlement 618 établissant un programme incitatif à l'achat de véhicules électriques et de bornes de recharge domiciliaire » sera présenté pour une adoption à une séance ultérieure.

Un projet de règlement intitulé « Règlement 618 établissant un programme incitatif à l'achat de véhicules électriques et de bornes de recharge domiciliaire » est déposé séance tenante.

Résolution 2023-10-286

Dévoilement 18^e édition Fleurons du Québec

CONSIDÉRANT QUE la remise des prix du 18^e dévoilement des Fleurons du Québec se tiendra à Saint-Hyacinthe le 2 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE madame Christine Dion et madame Andrée Gaudreault sont intéressées à assister à la remise des prix le 2 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'inscription sont de 160 \$ par personne taxes non incluses;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser madame Christine Dion, madame Andrée Gaudreault et madame Josée Dufour à assister à la remise des prix des Fleurons du Québec qui se tiendra le 2 novembre 2023 à Saint-Hyacinthe;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses estimées à environ 2 555 \$.

Résolution 2023-10-287

Caureq

Résolution abrogée à une séance ultérieure

Hygiène du milieu : (aucun point)

Transport :



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, QUE le Conseil autorise Lise Boulianne, maire, et monsieur Jeannot Lepage, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente concernant le service PerLE.

Résolution 2023-10-290

Vente de conteneurs usagés

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Philippe Deschênes nous demande de lui vendre un conteneur à déchet usagé;

CONSIDÉRANT QUE le prix du métal au recyclage est de 0,07 \$ la livre et que le poids du conteneur est de plus ou moins 1500 livres;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de vendre tous les conteneurs usagés au prix de 100 \$.

Résolution 2023-10-291

Demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique pour les pluies diluviennes du 19 août 2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sacré-Cœur doit déposer une demande d'aide financière lors de sinistre au ministère de la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sacré-Cœur désire mandater monsieur Jimmy Jacques à déposer tous les documents requis pour la demande d'aide financière ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser monsieur Jimmy Jacques à déposer toutes les documents requis pour la demande d'aide financière lors de sinistre pour les pluies diluviennes du 19 août 2023 au ministère de la Sécurité publique.

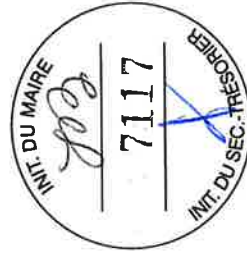
Résolution 2023-10-292

**DEMANDE DE NOUVELLE SIGNALISATION ROUTIÈRE
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE TADOUSSAC.**

CONSIDÉRANT QUE le Club chasse et pêche Tadoussac désire faire une demande au ministère des Transports du Québec, pour modifier la signalisation sur la chaussée devant le Club chasse et pêche Tadoussac, au 45 route 138, Sacré-Cœur ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande permet d'augmenter la sécurité des clients venant à la pourvoirie et d'informer la municipalité et des citoyens du changement de signalisation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sacré-Coeur doit par résolution accepter que le Club chasse et pêche puisse faire cette demande ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur

Au mois de septembre 2023, 17 permis ont été émis pour un total annuel de 166 permis.

La valeur des travaux pour le mois de septembre s'élève à 88 300 \$ et le montant des permis s'élève à 530 \$.

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport des permis émis en septembre 2023

Tourisme :

Dépôt du rapport du Gymkhana 2023

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport du Gymkhana 2023.

Culture :

Résolution-2023-10-295

Comité MADA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sacré-Cœur a adopté une résolution en septembre dernier afin de mettre en place sa nouvelle politique MADA (Municipalité Amie Des Aînés);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sacré-Coeur désire faire seule la demande d'aide financière à la mise à jour de la politique et qu'un comité de pilotage est nécessaire;

CONSIDÉRANT QU'un comité de pilotage et de suivi de la politique MADA a été mis en place;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser ce comité à l'élaboration de la nouvelle politique MADA pour la municipalité de Sacré-Cœur.

Dépôt

Dépôt du rapport des courants musicaux 2023

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport des Courants Musicaux 2023.

RÉSOLUTION 2023-10-296

Marché de Noël - 4 novembre 2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sacré-Cœur fait la promotion de la culture et de ses artisans locaux ;



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sacré-Cœur organise une semaine d'activités lors du congé de la relâche ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sacré-Cœur veut planifier et organiser des activités qui toucheront toute la population;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M^{me} Delphine Brossaud, technicienne en loisirs à rechercher et déposer une demande d'aide financière pour l'organisation de la semaine de relâche.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser monsieur Jeannot Lepage à signer tous les documents reliés à l'entente de financement.

Résolution 2023-10-299

Tournoi de hockey

CONSIDÉRANT QUE le comité Teams 100 limites désire organiser un tournoi de hockey les 15 et 16 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande la location du centre récréatif au complet (Cantine, bar et glace) au montant de 600 \$ pour deux jours et de 800 \$ pour trois jours le tout taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE le comité Teams 100 limites est un comité privé;

CONSIDÉRANT QUE les frais de location du centre récréatif ont été évalués à prix réduit de 1 300,00 \$ taxes non incluses;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la location du centre récréatif pour les 15, 16 et 17 décembre 2023 et ce, au coût de 1 494.68 \$ taxes incluses.

Santé et Bien-être :

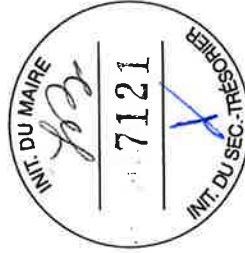
Résolution 2023-10-300

Représentante municipale sur des comités

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Jennifer Gauthier a démontré un intérêt pour représenter la Municipalité de Sacré-Cœur sur certains comités à la MRC de La Haute-Côte-Nord ;

CONSIDÉRANT QUE les différents comités sont constitués des agents des développements municipaux régionaux et de différents acteurs communautaires venant de la Haute-Côte-Nord et même de toute la Côte-Nord, afin de trouver des solutions communes touchant les enjeux des régions éloignées et se créer des contacts clés ;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité aux logements et l'accessibilité aux services sont parmi les plus grands enjeux de notre municipalité



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

Incendie :

Dépôt

Dépôt du rapport des activités du mois de septembre en incendie

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport d'intervention et des activités du service incendie pour le mois de septembre 2023.

RÉSOLUTION 2023-10-303

Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

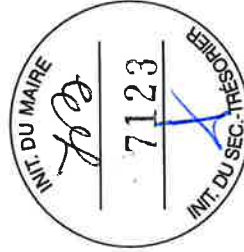
CONSIDÉRANT QUE ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuels événements survenant, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sacré-Cœur désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sacré-Cœur prévoit de former 3 pompiers sur le programme d'officier non urbain et 4 pompiers sur la formation de désincarcération;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la Municipalité régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord en conformité avec l'article 6 du Programme.

PAR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de
la Municipalité de Sacré-Coeur**

RÉSOLUTION 2023-10-307

Embauche d'un pompier volontaire M. Sébastien Grenier

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Grenier m'a fait part de son désir d'intégrer le service incendie;

CONSIDÉRANT QUE M. Grenier a déménagé à Sacré-Cœur avec sa famille et qu'ils ont l'intention d'y rester;

CONSIDÉRANT QUE M. Grenier a de l'expérience en incendie depuis plusieurs années, il a été pompier volontaire en France et en Guadeloupe depuis 2009, et il a occupé un poste de pompier à temps plein dans une usine de fabrication de missile d'armée ;

PAR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'embaucher M. Sébastien Grenier à titre de pompier volontaire.

Embellissement : (aucun point)

Demandes d'appui et de reconnaissance : (aucun point)

Demandes d'aide financière :

RÉSOLUTION 2023-10-308

**Demande d'aide financière – Soirée-bénéfice pour la fibrose kystique
- le 11 novembre 2023**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du comité organisateur Soirée-bénéfice pour la fibrose kystique - le 11 novembre 2023, datée du 13 septembre dernier ;

CONSIDÉRANT le comité organisateur demande le prêt de la salle, le système de son, et ceci, gratuitement ;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par M. Janic Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de refuser le prêt de la salle et d'autoriser le prêt du système de son, pourvu que monsieur Hugues Hovington s'occupe de celui-ci.

Affaires nouvelles :

Résolution 2023-10-309

M^{me} Marie-Chantal Dufour, manifeste un possible intérêt dans ce dossier, s'abstient de participer aux délibérations, d'influencer le vote sur cette question et également de voter.



N° de résolution
ou annotation